

Pilule contraceptive : crise bénéfique

En France, en 2012, près de la moitié des femmes utilisaient des pilules de 3^e ou 4^e génération (1). Quelques mois plus tard, en 2013, l'utilisation des moyens contraceptifs a été profondément modifiée en France, avec des bénéfices sanitaires rapidement mesurables (1). Mais il aura fallu une crise pour en arriver là.

Accumulation d'alertes. À partir de novembre 2011, l'Agence française des produits de santé (ANSM) a publié des informations sur le risque thromboembolique accru avec les pilules contraceptives dites de 3^e et de 4^e générations contenant de la *drosipirénone*, par rapport aux pilules dites de 2^e génération (2). En 2012, la Commission de la transparence de la Haute autorité de santé a conclu, après réévaluation, que le service médical rendu des pilules de 3^e génération était insuffisant (3).

Il était grand temps. Des alertes sur ce risque étaient émises et relayées par *Prescrire* dès 1996 (4).

Crise médiatique. Il aura fallu une plainte en justice contre une firme par une jeune femme prenant une pilule de 3^e génération, victime d'un accident vasculaire cérébral, et que cette plainte soit relayée en une du journal *Le Monde* ("Alerte sur la pilule") en décembre 2012, pour que l'opinion publique, et apparemment nombre de médecins, prennent conscience de l'ampleur des dégâts évitables (4,5).

Dès lors, en quelques mois, de nombreuses femmes ont changé de moyen de contraception, au profit des

stérilets, des implants à base de progestatif et des pilules de 2^e génération, abandonnant massivement les pilules dites de 3^e et 4^e générations (-45 % entre 2012 et 2013) (1).

L'ANSM a estimé fin 2014 que ces changements pouvaient expliquer la baisse observée des hospitalisations pour embolie pulmonaire chez les femmes en âge de procréer (-11 % entre 2012 et 2013, soit 341 hospitalisations en moins), une baisse non retrouvée chez les femmes plus âgées, ni chez les hommes du même âge (1).

Gâchis. Autrement dit, un progrès notable de santé a rapidement suivi une "crise médiatique". Plutôt que de réagir en fustigeant les médias, comme l'ont fait certains, mieux vaut se demander pourquoi il aura fallu attendre si longtemps, et une crise, pour faire progresser la santé publique. Et comment éviter que d'autres dégâts semblables surviennent.

©Prescrire

.....
Extraits de la veille documentaire *Prescrire*.

1- ANSM "Impact de la modification récente des méthodes de contraception en France sur la survenue d'embolies pulmonaires chez les femmes de 15 à 49 ans" 7 novembre 2014 : 4 pages.

2- ANSM "Quelles sont les actions mises en place par l'ANSM pour limiter le risque thromboembolique lié aux pilules estroprogestatives ?" Site ansm.sante.fr consulté le 20 janvier 2015 : 3 pages.

3- HAS "Contraceptifs oraux de troisième génération - Réévaluation - Annexe - juin 2012" : 27 pages.

4- Prescrire Rédaction "Les contraceptifs oraux dits de 3^e génération augmentent le risque thromboembolique" *Rev Prescrire* 1996 ; 16 (160) : 215-217.

5- Bajos N et coll. "La crise de la pilule en France : vers un nouveau modèle contraceptif ?" *Populations et société* 2014 ; (511) : 4 pages.

